

Bridge club Mulhouse : réunion du 6 septembre

Comme je vous l'avais annoncé, la rentrée de septembre a été le moment pour faire le point et pallier le départ de Françoise Eisele suite à sa démission du poste de Présidente.

I. Le problème des statuts :

Nous avons été confronté d'emblée au problème des statuts du club qui ne prévoyaient pas cette situation ; pendant l'été, nous avons consulté divers juristes et avons questionné, les uns et les autres, la Fédération française de bridge. A la lecture des recommandations des experts de la fédération et en croisant avec les avis des juristes membres du club, il apparaît comme indéniable que :

- les membres élus au Conseil d'administration le sont pour toute la durée de la mandature (donc jusqu'en juin 2021), la démission de la Présidente n'entraînant pas de fait la démission des membres du Conseil.
- un membre démissionnaire peut être remplacé par cooptation du Conseil d'administration en place ; cette nomination doit être validée par la prochaine Assemblée générale ordinaire
- Le Vice-président assure la présidence, s'il en accepte la charge, au moins jusqu'à la prochaine AG de juin 2019, ou jusqu'à la fin de la mandature. En cas de refus de sa part, il faut convoquer une assemblée électorale dans les meilleurs délais.

II. Ma position :

Bien qu'ayant déjà décliné la présidence précédemment et n'ayant pas trouvé plus de disponibilités depuis, j'accepte pourtant d'assumer mes fonctions précédentes de Vice-président et de prendre en charge la présidence du Club jusqu'à la fin de la mandature restante, c'est-à-dire jusqu'en juin 2021.

Les raisons qui me poussent sont essentiellement mon attachement au club que je fréquente depuis une quarantaine d'années et l'assurance de trouver un soutien sans faille du Conseil d'administration mais également de tous les membres du club.

J'ai pour ambition que d'ici la prochaine assemblée générale de juin 2019 le club retrouve un climat plus serein, un fonctionnement plus harmonieux et transparent et une ambition renouvelée où toutes les énergies et les initiatives seront les bienvenues.

III. Cooptations

Suite aux démissions de Christine Tresch et de Françoise Eisele, le conseil a coopté à l'unanimité **Martine Feigel** et **Monique Tribout** pour les remplacer. Leurs mandats seront proposés pour validation à l'Assemblée générale de juin 2019.

Le conseil ainsi complété a confié la vice-présidence, également à l'unanimité, à **Béatrice Tessier**

IV. Organisation à construire :

Je propose dès cet automne de créer des commissions éphémères sur des sujets ponctuels (voire urgents) et de repreciser l'organisation interne et les rôles de chacun.

A. Commissions ponctuelles

Ces commissions sont ouvertes à tous les membres du club à concurrence de 6 personnes et seront pilotées par un ou deux membres du Conseil, chargés de leur organisation dans le cadre d'un cahier des charges défini au préalable. Elles sont créées pour répondre à une problématique particulière et n'auront pas lieu d'être prorogées. Elles devront rendre compte de leurs travaux, faire des propositions, élaborer des scénarios à destination du Conseil d'administration et/ou d'une Assemblée générale, selon les prérogatives de chaque instance.

Il nous a semblé que pour cette année, il fallait créer au moins 3 commissions :

1. Une commission « Statuts », dirigée par Béatrice Tessier et Jocelyne Jaeger-Braichet

A la lumière de notre expérience actuelle, il est important de retravailler nos statuts en les alignant sur ceux de la FFB, d'autant plus que cette dernière pourrait obtenir le statut de fédération sportive. Il faudra certainement y adjoindre une relecture du règlement intérieur.

2. Une commission « Financement du club » (cotisations et droits de tournoi), dirigée par Maryse Heijkoop et Françoise Brechenmacher

Il conviendra en premier lieu d'effectuer une analyse suffisamment exhaustive des pratiques des autres clubs puis de proposer différentes pistes possibles. Diverses solutions sont envisageables : baisse de la cotisation et hausse des droits de table, par exemple, éventuellement assorties des assouplissements nécessaires et d'une gestion pertinente des cas particuliers, etc.

3. Une commission « Effectifs », dirigée par Alain Homel

La fréquentation baisse depuis les années 2015/2016 mais le problème s'amplifie d'environ 5% par an, la projection pour l'année en cours frisant les 20%.

Il convient donc de procéder à une analyse exhaustive du nombre de membres du club et de son évolution depuis 5 ans, en essayant d'identifier les nouveaux membres et les défections avec des éléments d'interprétation objectifs : déménagement, maladie, décès, et autres. Il appartiendra ensuite à la commission de définir des pistes d'amélioration.

B. Organisation pratique récurrente :

L'objectif est de bien identifier et répartir les rôles de chacun, hors les rôles de trésorier et secrétaire qui sont statutaires.

Les tournois :

Les absences des organisateurs peuvent perturber l'organisation des tournois et il me paraît nécessaire que deux personnes présentes au tournoi soient capables de mettre en place les données, de programmer les séances sur l'ordinateur avec mise en ligne des

donnes, etc. Cela suppose une formation, qui sera assurée par **Olivier Collard**, mais également de la pratique. L'idée est que le binôme soit constitué d'un organisateur principal et d'un suppléant, qui organisera réellement le tournoi, une fois sur quatre. Il faut également accueillir les membres et continuer à faire les plannings d'accueil : rien de neuf dans ce domaine mais juste un travail d'identification des tâches et de coordination

La formation :

Nous avons la chance de pouvoir compter sur deux enseignantes chevronnées qu'il nous faut absolument soutenir et encourager. Chacune, dans son domaine, fait preuve à mon sens de beaucoup d'abnégation et d'un indéniable sens de l'initiative, associés à une grande disponibilité.

Je m'engage **personnellement** à travailler avec elles sur ces sujets.

Une cellule « Évènementiel », dirigée par Monique Tribout et Martine Feigel

Beaucoup d'initiatives ont déjà été prises et il faut recommencer, continuer à innover, imaginer, etc. Un travail en « mode projets » me semble particulièrement adapté à cette problématique : Marathon, action commune avec Brunstatt, Fête de Noël, Tournoi du Challenge du Comité, etc.

Il reste bien des sujets importants et chronophages reposant sur le bénévolat des membres du club : distribution des cartes, communication, compétitions, arbitrage, poste boissons, Commission d'éthique, commissariat aux comptes, etc. (il est possible que j'en oublie).

Nous allons simplement identifier les responsabilités assumées par les membres du club afin que tous prennent conscience de la vitalité du club et de l'énergie qui est dépensée au service de toutes et de tous.

La prochaine réunion du Conseil d'administration est prévue le 25 septembre. Je vous invite d'ores et déjà à vous signaler auprès des pilotes des commissions dont les sujets vous intéressent, afin de finaliser au plus vite leur composition.

Je me propose de rester à l'issue du tournoi du mardi 11 septembre au soir ou du jeudi après-midi 13 septembre pour répondre à vos questions.

Nous comptons sur vous !!!

Jean-Philippe BEDEZ
Président
Béatrice TESSIER
Vice-présidente

